

NOTICE EAU POTABLE

L'eau distribuée dans l'agglomération provient du captage situé sur la commune.

La gestion des réseaux a été confiée à la S.A.U.R., par contrat d'affermage.

La commune fait partie du Syndicat Intercommunal d'Adduction des eaux de Boursonne-Ivors. La ressource provient d'un captage situé sur la commune de Boursonne.

Le réseau de distribution actuel dessert la totalité de la commune. L'alimentation est de bonne qualité et est actuellement de capacité suffisante pour permettre une protection contre l'incendie conforme aux normes.

Avec la réalisation en 2002 d'une réserve de 120 m cube dans la cour de l'école, et le remplacement de toutes les bornes incendies effectué ces trois dernières années, la commune est conforme en protection incendie.